



VILLE DE SAINT-HUBERT
PROJET DE REMISE DU RESEAU D'EAU
DOCUMENT D'INFORMATION

FEVRIER 2021



Problématique du réseau d'eau à Saint-Hubert



Vétusté du réseau



- Env. 60 fuites/an à réparer
- Env. 23 km de canalisation à remplacer
- Accumulation de dépôts de fer rendant l'eau rouge/brune
- Eau acide dégradant plus rapidement les canalisations

Qualité de l'eau

- Captages en forêt + sol ardennais acide = eau acide
- Dérogation de la Région Wallonne concernant le pH arrive à échéance
- Pression insuffisante dans certaines habitations

Quantité et approvisionnement



- Jusqu'à présent, la Ville arrive à gérer les situations de pénurie en cas de sécheresse, mais cela devient de plus en plus difficile d'année en année

Normes

- Nouvelle Directive européenne 2020/2184 sur l'eau potable d'application en 2023 = > renforcement des exigences minimales relatives aux valeurs paramétriques utilisées pour évaluer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Propositions de la SWDE



Vétusté du réseau

- Campagne, à court terme, de recherche et de réparation des fuites
- Nettoyage air-eau des conduites dans les 6 mois de la reprise pour limiter les dépôts dans les conduites (eau rouge/brune)
- Programme de purge étudié dès qu'un plan fiable des réseaux sera dressé
- Inscription de dossiers de renouvellement de conduites et raccordements dans les programmes d'investissements de la SWDE

Qualité de l'eau

- Mise en place de traitements correctifs du pH
- Optimisation de la stérilisation de l'eau et résolution des non-conformités bactériologiques
- Vérification de l'étanchéité des réservoirs

Quantité et approvisionnement

- Augmentation du rendement du réseau de 49,85% actuellement à un rendement de 75%

Normes

- Prélèvement quotidien d'échantillons pour la réalisation d'analyses pour le contrôle intégral par son laboratoire accrédité

Propositions de la SWDE

Investissements

- A court terme, la SWDE projette d'investir 1.043.075 euros dans le réseau, soit :
 - ❖ 753.075 euros pour la rationalisation des captages
 - ❖ 290.000 euros pour la réalisation de travaux de maintenance prioritaires en distribution pour remettre le réseau au standard SWDE (recherche et réparations des fuites, pose et renouvellement de vannes, repérages et réalisation de plans, renouvellement des compteurs, ...)

Et le prix de l'eau ?



- Le CVD en vigueur actuellement à la SWDE est de 2.62€/m³.
A savoir qu'actuellement, le CVD communal est de 2.24€/m³. Toutefois, il est clair que ce CVD augmentera inexorablement si la Commune doit financer elle-même la remise en état du réseau tel qu'envisagé par la SWDE.

Propositions de la SWDE

Mon eau, toujours buvable ?



- L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé de Wallonie. Chaque année, le laboratoire de la SWDE effectue plus de 100.000 analyses. Les normes de qualité sont fort sévères et le risque de contamination largement inférieur aux normes établies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Tout cela rend l'eau 100% potable, sûre et fraîche.
- Le laboratoire de la SWDE intervient dans l'évaluation de nouvelles zones aquifères et prend des mesures préventives pour éviter toute pollution.
- Le laboratoire analyse non seulement l'eau de votre robinet, mais aussi les eaux brutes souterraines et celles stockées en surface.



Propositions de la SWDE

Panne / fuite / rupture ?



- Il est vrai que la Ville de Saint-Hubert pouvait compter sur un service des Eaux disponible, compétent et efficace
- La SWDE quant à elle assure :
 - ❖ Un service de garde des captages, des stations de pompage et de traitement d'eau ainsi qu'un service de garde des réseaux 24/24 et 365/365
 - ❖ Réception des appels téléphoniques relatifs aux incidents sur le réseau de la SWDE assurée par un prestataire externe spécialisé
 - ❖ Fontainier de garde en dehors des heures de service au centre d'exploitation de Marche
 - ❖ Ce fontainier se rend immédiatement sur place selon l'urgence. Si la tâche est plus longue que 30 minutes, il fait appel à une équipe de piquet d'intervention

La SWDE, c'est quoi exactement ?

La Société Wallonne des Eaux

- Mise en place en 1986
- Plus grand distributeur d'eau en Wallonie
- Entreprise publique autonome qui doit mener à bien les missions de service public que lui confie la Région wallonne
- Ses activités sont définies par le Code de l'eau et concernent principalement 3 domaines
 - ❖ La production de l'eau
 - ❖ La distribution d'eau potable par canalisations
 - ❖ La protection des ressources en eau destinées à la consommation humaine
- Dessert un peu plus de 200 communes wallonnes, plus de 2,4 millions de personnes
- Le laboratoire analyse non seulement l'eau de votre robinet, mais aussi les eaux brutes souterraines et celles stockées en surface.
- En savoir plus sur la SWDE ?
 - ❖ www.swde.be
 - ❖ 087 / 87 87 87



Besoin de plus de renseignements ? Des questions ?



- La Commune organise des séances d'informations, avec la SWDE, en visio-conférence, aux dates suivantes :
 - ❖ 26/02, 02/03 et 03/03, à 19h30 (inscription préalable requise)
- Pour les citoyens ne pouvant pas participer aux séances en visio-conférence, le Bourgmestre et les échevins compétents se tiendront à disposition, sur rendez-vous, les
 - ❖ 27/02 au matin
 - ❖ 04/03 à partir de 19h30
 - ❖ 06/03 au matin
- Une page FAQ (Questions les plus fréquemment posées) sera ouverte sur le site Internet de la Ville de Saint-Hubert, et mise à jour de façon régulière
- Pour vous inscrire à une séance d'information en visio-conférence, ou prendre un rendez-vous avec le Bourgmestre ou l'échevin compétent, merci de contacter le secrétariat de la Commune de Saint-Hubert au 061 26 09 65 ou par email à secretariat@saint-hubert.be